

Communiqué de presse

L'Insee Occitanie publie aujourd'hui une étude sur les couples dont les deux conjoints ont un travail distant de plus de 30 kilomètres l'un de l'autre.

En Occitanie, en 2013, un couple sur six est composé de deux conjoints qui ont des emplois éloignés l'un de l'autre de 30 kilomètres ou plus. Ces couples sont plus jeunes, plus diplômés et occupent des emplois davantage qualifiés que les autres couples biactifs. Ils résident majoritairement loin des grands pôles urbains de la région.

Les jeunes générations se partagent davantage les trajets

Seuls 36 % de ces couples se partagent équitablement les trajets. Il s'agit alors plutôt de jeunes couples, ce qui peut traduire un partage des tâches plus équilibré au sein des nouvelles générations. Le partage des trajets est également plus prononcé quand le couple comprend un ouvrier ou une personne exerçant une profession intermédiaire, et ceci quelle que soit la qualification de leur conjoint.

Les différences de qualifications entre les conjoints influent sur le partage du trajet entre le lieu de domicile et le lieu de travail : les personnes occupant un emploi plus qualifié que leur conjoint ont 1,3 fois plus de chances de réaliser le trajet le plus long que celles ayant un emploi de même qualification. Dans le cas des couples hétérosexuels, quand l'homme et la femme ont entre autres le même âge et la même catégorie socioprofessionnelle, l'homme a 2,9 fois plus de chances que la femme de réaliser le trajet le plus long.

Se partager les trajets implique souvent un logement distant d'un grand pôle

Les couples aux emplois distants qui se répartissent équitablement les navettes quotidiennes habitent souvent assez loin d'un grand pôle urbain. Néanmoins, les schémas de localisation sont différents autour de Toulouse et de Montpellier. Quand au moins un membre travaille dans l'aire urbaine de Montpellier, ils sont plus nombreux à résider dans un grand pôle d'emploi urbain (Montpellier, Sète, Lunel ou Nîmes...) ; quand l'un d'eux travaille dans l'aire urbaine de Toulouse, ils habitent plus souvent en couronne urbaine, traduisant des contraintes géographiques différentes autour de ces deux aires urbaines.

Publication : « Partager équitablement les trajets domicile-travail avec son conjoint : plutôt une affaire de jeunes », Insee Analyses Occitanie n° 52, octobre 2017

Contacts : Insee Occitanie - Madeleine CAMBUNET - Michèle BROSSE -36 rue des Trente-six Ponts - BP 94217 - 31054 Toulouse Cedex 4

☎ : 05 61 36 62 85 – e-mail : medias-occitanie@insee.fr